

Nantes, le 23 janvier 2018

Folle journée de Nantes 2018 : le TER vous mène

« Vers un monde nouveau » !

Des billets aller-retour en TER à 10€ sont proposés par la Région des Pays de la Loire pour assister aux concerts de Nantes du 31 janvier au 4 février.



La Région des Pays de la Loire en partenariat avec la SNCF propose un tarif événementiel pour se rendre à la Folle Journée de Nantes à seulement 10€ l'aller-retour en train et autocar TER. Cette offre s'adresse non seulement aux habitants des Pays de la Loire, mais aussi de Bretagne et du Centre Val de Loire qui souhaitent s'évader vers le monde nouveau proposé par la Folle Journée de Nantes.

Autorité organisatrice des transports collectifs régionaux, la Région des Pays de la Loire a souhaité ainsi permettre au plus grand nombre de pouvoir se rendre à la Folle Journée de Nantes à moindre frais grâce à ces tarifs événementiels qu'elle développe également pour d'autres événements culturels importants.

Ainsi, chaque mélomane en provenance de l'une des trois régions peut bénéficier du **tarif préférentiel de 10€ aller-retour en 2^{ème} classe, sur présentation du billet d'entrée à la Folle Journée ou d'une confirmation d'achat en ligne d'un billet de concert au moment du contrôle à bord.** Cette offre est accessible dans tous les trains (hors TGV, OUIGO, INTERCITES 100% ECO) et dans les autocars TER et régionaux Pays de la Loire, trains TER Bretagne et Centre Val de Loire.

Ce tarif est valable pour un aller-retour sur la période du mercredi 31 janvier au 05 février 2018. Si le retour est le 5 février, le départ doit être effectué avant 12h.

Où acheter les billets ?

- Dans les gares et boutiques SNCF des régions Pays de la Loire, Bretagne et Centre Val de Loire.
- Sur les distributeurs de billets régionaux de la région des Pays de la Loire.
- Depuis la boutique en ligne SNCF, en les imprimant à domicile : <https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire>

FOLLE JOURNÉE
10€ ALLER/RETOUR

J'EN PROFITE !

CONTACTS PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16

Pauline Limouzin : pauline.limouzin@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 28